

« Une action en justice contre l'accrobranche »

Une étape supplémentaire a été franchie par le collectif « Bois du val », qui lutte contre la construction d'un accrobranche à Seraing et qui souhaite que le parc se fasse ailleurs et dans le respect dans la nature.

Le groupe avait lancé le 5 juin un crowdfunding afin de récolter les fonds nécessaires pour attaquer le projet au Conseil d'État. Les objectifs ont été dépassés et la procédure va être lancée.

« Il y aura une action en justice contre l'accrobranche », c'est en ces termes que Xavier Spirlet, un habitant du quartier de la Bergerie et membre du collectif a annoncé la nouvelle à la presse ce lundi matin dans les locaux d'Urbagora. La somme de 3.500 euros, nécessaire pour payer les avocats, a été dépassée et une action auprès du Conseil d'Etat devrait ainsi être lancée prochainement. Le

but de cette procédure : casser le permis accordé par la Ville de Seraing à Ecopark Adventure, chargé de la construction de ce parc de loisir sur le site du Val Saint-Lambert de Seraing.

UN PROJET CONTROVERSÉ

Le projet est extrêmement controversé depuis le début de son lancement. Le principal reproche avancé, comme nous l'avions déjà signalé, est « le mépris total de la zone Natura 2000 ».

L'endroit où sera construit cet accrobranche empiète en effet largement sur cette zone protégée pour sa faune et sa flore. Sur les 17 hectares sur lesquels s'étendront l'activité, un peu plus de 8,5 sont situés dans cette zone protégée où vivent notamment deux espèces de chauve-souris, deux espèces de pics ainsi que le martin-pêcheur. « La Ville dit vouloir 'en compen-



52.000 visiteurs par an attendus à l'accrobranche. © Illustration, M.M.

sation' ouvrir une réserve naturelle sur un autre terrain mais cela n'a aucune pertinence », regrette le collectif. De fait, on voit mal la commune demander aux oiseaux et chauves-souris de bien vouloir déménager pour que l'on puisse y construire un parc à usage récréatif : les espèces protégées le sont dans leur biotope. C'est pourquoi les riverains proposent plutôt d'investir une friche industrielle afin d'y aménager cette construction. Une idée partagée et soutenue par l'asbl Urbagora représentée par François Schreuer et qui considère que le devenir des villes est l'affaire de ses habitants : « Il y a effectivement beaucoup de friches à reconverter sur le territoire de la ville de Seraing, déployer un accrobranche de cette façon est peu original. »

L'autre volet concerne l'absence

d'enquête publique.

52.000 VISITEURS PAR AN ?

La Ville n'était pas légalement tenue d'en réaliser une car les chemins situés dans ce bois ne sont pas considérés comme des voiries communales, même s'ils appartiennent à la commune et sont régulièrement utilisés par divers promeneurs. Mais le projet est tel qu'il aura un certain impact sur la qualité de vie des riverains : « On parle de 52.000 visiteurs par an », avance le collectif, « imaginez le charroi que cela entraînera, il faut que les visiteurs puissent se garer aussi ». Des difficultés d'accès aux documents sont également évoquées ainsi qu'un manque de transparence de la part des autorités. Les séances de questions/réponses promises ne figurent toujours pas au calendrier. ●

LAURENT CAVENATI



Le collectif « bois du val » soutenu par l'asbl Urbagora. © T.VA